

BILAN DE COMPETENCES



Mise à jour: mars 2023

A PROPOS D'AFG CONSEIL

AFG Conseil organisme de formation créée en 2015, qui a pour vocation de favoriser **l'accès et le maintien dans l'emploi**.

Psychologue du travail, consultante RH et riche de 18 années d'expérience dans l'accompagnement des individus en situation professionnelle, c'est Nelly Luxereau qui est à l'initiative de la création d'**AFG Conseil**. Ayant conscience que chaque client a un besoin spécifique, elle mobilise en fonction des missions les compétences de partenaires spécialisés, tous experts de la relation humaine et qui ont tous exercé des fonctions opérationnelles en entreprise.

AFG Conseil vous propose des prestations de bilan qui s'appuient sur la pratique et l'expérience d'intervenants psychologues du travail et formateurs expérimentés.

Notre démarche respecte les valeurs de transparence, d'ouverture et propose une nouvelle forme de conseil centré sur l'humain. Conscients que le capital humain est au cœur de la réussite professionnelle, les consultants d'AFG mettent ainsi en œuvre des méthodes et des outils visant le bien-être au travail pour une performance optimale.

Codes de déontologie et confidentialité :

La pratique d'intervention des psychologues du travail est régie par le code de déontologie des psychologues, les intervenants d'AFG Conseil veilleront donc au respect de la personne, de sa demande et de son rythme de travail pour permettre de favoriser la réflexion, la projection et l'appropriation du projet.

Nous vous assurons également le respect de la confidentialité pour tous nos accompagnements bilan de compétences

Intervenant en Risques Professionnels enregistré à la DREETS PACA



LE BILAN DE COMPETENCES_OBJECTIFS & DÉMARCHE

Défini par la loi du 31 décembre 1991- décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 : «Permettre aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation.»

Objectifs :

Il s'agit pour le bénéficiaire d'un temps consacré à la réflexion personnelle et professionnelle et ainsi :

- Faire le point sur son parcours personnel et professionnel
- Mieux se connaître en identifiant ses priorités, ses valeurs, sa personnalité, ses intérêts professionnels, ses compétences professionnelles
- Avoir une bonne connaissance des métiers et/ou formation ciblées
- Se projeter et construire un projet
- Maîtriser les techniques de recherche d'emploi et/ou de formation

La démarche pédagogique :

Principalement sous forme d'entretiens individuels, le bilan peut faire appel à des outils spécifiques en fonction de la demande de la personne, tels que :

- Questionnaire d'intérêts et de valeurs, etc...
- Tests psychotechniques (intérêts professionnels, personnalité)
- Rencontre de professionnels
- Recherches documentaire et étude de documents professionnels (fiche ROME, panorama secteurs d'activités, vidéo métiers...)

Evaluation :

Sous la forme d'un **questionnaire d'évaluation** des acquis d'une part, qui permet de mesurer le niveau des acquis et la compréhension des informations transmises ; et sous forme d'un questionnaire de satisfaction (atteinte des objectifs/attentes, les moyens/outils, la qualité des entretiens, l'implication, l'organisation,...).

Un bilan oral est également réalisé.

Un entretien de suivi est proposé dans les 6 mois pour optimiser la dynamique de la démarche et aider à résoudre des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'actions établi lors du bilan

LE BILAN DE COMPETENCES_PROGRAMME DETAILLE

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

Une phase d'accueil a pour objet de :

- Analyser la demande et les besoins,
- Identifier les objectifs
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.
- Contractualiser

Une phase d'investigation permettant :

- D'analyse du parcours personnel et professionnel (approche biographique)
- Exploration des intérêts, motivation, de la personnalité et des valeurs
- Construire un ou des projets professionnels et d'en vérifier la pertinence,

Une phase de synthèse :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation des projets professionnels,
- Elaborer un plan d'action
- Remise du document de synthèse



LE BILAN DE COMPETENCES_MODALITES

Pré-requis / Public :

Toute personne en questionnement sur son avenir professionnel, sa carrière et son parcours.
Salariés - Professions libérales - Travailleurs indépendants – Demandeurs d'emploi - Artisans

Accessibilité aux personnes handicapées : Nous contacter

Durée :

Nous vous proposons un premier entretien gratuit afin d'identifier et évaluer votre demande, mais aussi afin de créer une première relation avec votre consultant.

Un bilan se déroule sur 2 à 3 mois (jusqu'à 24h), période durant laquelle vous êtes suivi par un consultant, et vous alternez les temps d'entretien et les temps de recherches, d'enquête, de rencontres avec des professionnels...

Coût : 1500€ sur une base de 24 à heures de prestation ou 75€/heure.

Une proposition de durée vous sera proposée à l'issue de l'entretien préalable (maximum 48 heures)

Financement :

Par votre compte Personnel de Formation (CPF) - moncompteformation.gouv.fr

Si votre solde est insuffisant vous pouvez :

- Financer vous-même le complément
- Demander un abondement à votre entreprise

Par le plan de Développement des Compétences :

Sur votre initiative ou celle de votre employeur. Le bilan peut être financé par l'OPCO (*opérateurs de compétences*) en totalité ou partiellement.

Par les structures d'insertions : Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions locales

Par le FIPHFP (*Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique*)

Délais de traitement :

Entées/sorties permanentes Dès la prise de contact avec notre organisme, nous revenons vers vous dans les 48h (jours ouvrés)

INFORMATIONS PRATIQUES

AFG CONSEIL

93 boulevard Longchamp
13001 Marseille
07.87.05.90.61

nluxereau@afg-conseil.fr
www.afg-conseil.fr

Horaires : 9h-18h du lundi au vendredi

Accès :

- Métro arrêt réformés ou Cinq avenues-Longchamp
- Tram 1 arrêt Longchamp ou National

Vos interlocutrices :

Nelly LUXEREAU
Dirigeante - Psychologue du travail

Bettina RAKOTO
Consultante TH

